31e ANNEE N° 2525 — PARAIT LE SAMEDI — 30 OCTOBRE 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, *Rue Droite* 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0 50
Commerciales (la ligne).....0.60
Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

QUESTION DU JOUR.

LE PROCHAIN BUDGET

La commission des finances de la Chambre a commencé, le 11 octobre, l'examen du budget de 1921. Il eût été souhaitable que cet examen pût commencer plus tôt. Mais à la veille des vacances parlementaires, le gouvernement avait simplement déposé un projet en blanc, n'ayant pas encore reçu les propositions de tous les ministères ; celles-ci sont venues une à une ; c'est seulement, il y a quelques jours que le projet définitif du budget a été arrêté en conseil des ministres.

Les commissions financières ne sauraient apporter trop de soin à l'étude des crédits demandés. En présence des charges énormes auxquelles l'Etat doit subvenir, la plus stricte économie s'impose. Il faut en finir avec le gaspillage : toute dépense qui n'est pas absolument indispensable doit être proscrite.

C'est la nécessité que les administrations ne comprennent que difficilement. Pour le seul budget *ordinaire*, les propositions des différents ministères atteignent 26.160 millions, alors que les crédits votés au titre de l'exercice 1920 étaient de 21.761 millions. Le ministre des finances ne pouvait accepter un pareil accroissement ; de leurs côté ses collègues se refusaient à réduire leurs demandes. Fort heureusement, à la suite de l'arbitrage de M. Millerand, auquel il fut décidé de s'en remettre, le total des crédits fut ramené à 22 027 millions. L'augmentation par rapport au budget en cours n'est plus que de 262 millions.

Nous ne connaissons pas encore l'évaluation détaillée des recettes qui serviront à couvrir les dépenses du budget ordinaire. La note officielle communiquée, en attendant la publication du projet de loi, dit seulement que l'équilibre sera assuré par le produit des impôts existants, sans qu'il soit nécessaire de recourir à de nouvelles mesures fiscales.

C'est là un résultat fort appréciable et qui montre l'importance de l'effort que la France à accompli en vue d'assainir ses finances. Avant la guerre, les ressources normales du budget n'atteignaient pas 5 milliards de francs : deux ans après la cessation des hostilités, elles se trouvent portées à 22 milliards. De pareilles constatations ne peuvent que contribuer à rehausser notre crédit, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Si notre pays n'avait pas servi de champ de bataille, si comme d'autres belligérants, il n'avait pas eu à subir l'invasion, il pourrait aujourd'hui considérer le problème financier comme à peu près résolu. Il serait facile de pourvoir par l'emprunt aux dépenses du budget extraordinaire, dépenses qui doivent peu à peu disparaître, et qui, pour l'exercice 1921, sont évaluées par le gouvernement à 5 millards et demi.

Mais il nous faut faire face, en outre, au paiement des indemnités pour la réparation des dommages de guerre et au service des pensions. De ce fait, l'Etat aura en 1922, à débourser 16.575 millions, représentant le budget spécial des dépenses recouvrables sur les versements de l'Allemagne. Au total, la somme à couvrir par l'emprunt atteindra donc 22 milliards en chiffres ronds.

Il est possible et au plus haut point désirable que cette somme se trouve réduite à la suite de l'examen, fait par les commissions financières, des crédits demandés. Mais il ne faut pas se le dissimuler, la diminution ne pourra être que relativement faible. De toutes façons, force sera de recourir largement au crédit. C'est là une nécessité fâcheuse, mais qui subsistera tant que l'on n'aura pas trouvé le moyen de mobiliser notre créance en Allemagne. Il est impossible, en effet, d'attendre que celle-ci verse les annuités prévues, pour payer les indemnités aux sinistrés et les pensions aux victimes de la guerre. L'Etat français est obligé d'en faire l'avance.

L'occasion nous est offerte de l'y aider en souscrivant dans toute la mesure de nos ressources à l'emprunt dont l'émission vient de commencer.

J. PERCHOT

La Future Loi de 2 Ans

La Commission de l'armée de la Chambre a été saisie par le gouvernement d'un projet de loi relatif au recrutement de l'armée qui résoudra la question sous réserve des modifications qui peuvent être apportées au projet par la commission d'abord, le parlement ensuite. Voici quelles seraient les grandes lignes de notre législation nouvelle du recrutement :

« La durée du service militaire est ramené de 3 à 2 ans. L'appel du contingent annuel aurait lieu dans le courant avril de l'année dans laquelle les jeunes gens auront 21 ans, ce qui retarderait de 6 mois la date d'incorporation. Celle-ci avait lieu, en effet, autrefois en novembre. La durée des obligations militaires serait de 30 ans, se décomposant comme suit : 2 ans dans l'armée active ; 18 ans dans la réserve de l'armée active ; 10 ans dans l'armée territoriale. Le projet supprimerait la réserve de l'armée territoriale Il supprimerait également les sursis.

« Seuls les sursis seraient accordés aux familles nombreuses. C'est ainsi que les appelés provenant de ces familles bénéficieraient de permissions supplémentaires. Les hommes appartenant aux familles de 6 enfants seraient, au bout d'un certain temps de service actif, renvoyés dans leurs foyers. Le soldat marié père de famille serait assimilé aux fils de famille de 6 enfants. Le réserviste père de quatre enfants passerait de droit dans l'armés territoriale.

« En ce qui concerne les officiers de complément, des dispositions seront envisagées qui permettraient de les choisir dans l'élite de la nation. D'autres dispositions visent les admissions dans les administrations publiques et les rengagements. »

La classe 1919 sera probablement maintenue en activité jusqu'en juillet 1921 ; la classe 1920 sera libérée au bout de deux ans et demi de service ; les jeunes de la première fraction de la classe 1921 seront appelés par anticipation en juillet 1921 et feront 2 ans et trois mois de service ; ceux de la deuxième fractions et les classes suivantes feront 2 ans de service.

Vous avez des bons de la Défense Nationale

C'est un placement excellent, d'ailleurs, mais temporaire puisqu'il faut le renouveler à chaque échéance.

Le montant est veuu de le transformer en un placement définitif.

En apportant à l'Emprunt National 6 °/° vos Bons à un an vous augmentez votre revenu de 5 à 6 o/o, par conséquent d'un cinquième ; avec des Bons à 6 mois, l'augmentation est d'un tiers puisque votre revenu passe de 4 1/2 à 6 o/o.

Les Bons de la Défense sont reçus à la souscription pour leur pleine valeur diminuée de l'intéret restant à courir depuis le 30 novembre jusqu'à leur date d'échéance.

Par exemple, un Bon de 1.000 francs à un an venant à échéance le 15 juin prochain, est admis pour 973 fr. 50 et pour avoir droit à un titre de rente de 1.000 francs, il faut que vous ajoutiez 26 fr. 50. Mais comme le 16 juin, vous toucherez le premier coupon qui sera de 30 francs, vous voyez qu'il y a là encore une différence en votre faveur.

Chronique Locale

SISTERON

Conseil municipal. — Séance du 26 octobre 1920. — Présidence de M. F. Thélène, maire. — Le Conseil approuve le compte administratif présenté par M. le maire pour l'année 1919. Vote et approuve le budget additionnel de 1920 et le budget ordinaire de 1921, sont également approuvés les budgets supplémentaires de 1920 et les budgets ordinaires pour 1921, du bureau de bienfaisance et de l'hospice, tels qu'ils sont présentés par les commissions respectives de ces établissements.

— Décide le remboursement à la famille Brémond Gustave de la somme de 135 fr., somme versée à tort dans la caisse municipale (bourse attribuée à Mlle Brémond élève à l'E. P. S.

— Décide également qu'une coupe d'éclaircie sera faite en 1921 dans les bois du Mollard.

— Le Conseil examinant ensuite la question du balayage public adopte les propositions de la commission spéciale nommée à cet effet et certaines modifications apportées au cahier des charges, fixe l'adjudication au 5 décembre prochain, sur la mise à prix de 8.000 fr.

— Sont également approuvés et modifiés le cahier des charges concernant les droits de parcage et de place, fixe l'adjudication à la même date que celle du balayage sur la mise à prix de 1.500 francs (Parcage et droits de place réunis).

— Quatre vieillards ou incurables sont admis au bénéfice de la loi du 14 juillet 1905. Sont également admises 5 demandes présentées pour bénéficier des avantages des lois du 17 juin et 14 juillet 1913 (secours aux femmes en couches, familles nombreuses).

— Par suite du prix excessif des charbons, le conseil désigne une commission spécialement chargée de fixer l'allocation supplémentaire à accorder aux directeurs des écoles publiques.

— Diverses demandes d'augmentation de traitement émanant, des employés municipaux sont renvoyées à la commission des finances.

© VILLE DE SISTERON

Une pétition présentée par les habitants du faubourg de la Baume (quartier du Couvent) demandant l'établissement d'une borne fontaine dans leur quartier et d'une lampe électrique supplémentaire est renvoyée pour étude à la commission des travaux.

— La commission des fêtes est chargée d'élaborer un programme pour les fêtes qui doivent avoir lieu en l'honneur du cinquantenaire de la République, le 11 novembre prochain.

Pour nos morts. — La population Sisteronnaise est invitée à assister à la cérémonie patriotique qui aura lieu mardi à 10 heures au cimetière communal en l'honneur des enfants de Sisteron morts pour la France pendant la grande guerre.

Le cortège officiel partira de la place de l'Eglise à 9 h. 30

—o—

— Nouveau vétérinaire. — Nous sommes heureux d'annoncer à la population rurale qu'à la suite des démarches entreprises par le Conseil municipal un vétérinaire vient d'être agréé par lui et nommé à Sisteron avec résidence à Sisteron.

M. Laurent, vétérinaire diplômé, sortant des écoles spéciales, est déjà venu prendre possession de son poste et loge provisoirement à l'hôtel Nègre. Les personnes qui auraient besoin de ses services peuvent s'y adresser dès maintenant.

Voilà une lacune comblée et nous sommes persuadés d'avance que les propriétaires seront satisfaits de cette création dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps.

Chez les Mutilés. — Les membres adhérents à l'amicale des Mutilés et Blessés (actifs et honoraires) sont priés d'assister à la cérémonie officielle célébrée à la mémoire des héros de Sisteron morts au Champ d'Honneur qui aura lieu le 2 novembre à 10 heures du matin. Le cortège se formera sur la place de la nouvelle mairie à 9 heures 1/2 pour se rendre au cimetière ou un hommage solennel sera rendu aux sisteronnais morts pour la France.

Le Président,
COLOMB.

Syndicat du canal de Manosque. — Comme suite aux démarches faites par M. Perchot, sénateur, la lettre suivante lui a été adressé :

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le syndicat du canal de Manosque qui sollicite l'augmentation du chiffre de la subvention qui lui a été précédemment allouée par mon administration, les circonstances ne lui ayant pas permis de prendre des mesures pour se créer des ressources en rapport avec les dépenses auxquelles il doit faire face pendant l'exercice 1920.

J'ai l'honneur de vous faire connaitre que tenant compte des considérations invoquées par les représentants de l'association, j'ai décidé d'allouer à celle-ci, à titre exceptionnel, et pour 1920 exclusivement, une subvention complémentaire égale à la moitié de l'insuffisance de revenus que fait ressortir la comparaison entre le montant de ses frais d'entretien et d'exploitation et le chiffre du produit des taxes ordinaires et extraordinaires augmenté du subside de 30.000 fr. précédemment promis par l'Etat.

Je suis heureux d'avoir pu répondre, en prenant cette décision, au bienveillant intérêt que vous portez au syndicat du canal de Manosque.

Le ministre de l'Agriculture.

Stockage des blés. — La question du stockage des blés et du remboursement des frais de transport préoccupe actuellement de nombreux cultivateurs, insuffisamment renseignés. Nous croyons utile de publier à ce sujet le passage suivant d'une lettre que le Sous-Secrétaire d'Etat du Ravitaillement a adressé à M. Perchot sénateur des Basses-Alpes,

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que d'après les instructions contenues dans la circulaire du 30 août dernier, le Préfet a qualité dans son département pour accorder l'autorisation de stockage.

D'autre part, les frais de transport ne sont remboursés que dans le cas où la distance parcourue est supérieure à 15 kilomètres.

Veuillez..... ».

Avis. — Les personnes qui désirent concourir aux emplois de garde-champêtre et de cantonniers municipaux peuvent s'adresser au secrétariat de la mairie où tous renseignements leurs seront donnés.

Musique. — Au moment où dans notre petit Sisteron tout semble se remettre au travail et où tout en fin semble encore s'adapter à un ordre nouveau, conséquence inéluctable de la guerre, notre musique s'agite en des convulsions qui ne sauraient laisser indifférents les musiciens et la population.

Maintes fois déjà nous avons dit ici que la musique était nécessaire pour donner un certain relief à notre ville, elle est utile pour le moral de nos concitoyens, elle doit exister enfin pour ne pas laisser dans le désœuvrement et dans l'oisiveté une jeunesse qui ne saurait que faire si la musique et les sports n'étaient là pour compléter leur éducation.

Toutes les villes qui nous voisinent ont su, dans un sursaut d'énergie, reconstituer leurs sociétés ; les musiciens ont su taire leurs petites rivalités et leur question de clocher, ils ont compris qu'il fallait à un ordre nouveau une vie nouvelle, et, sans hésiter ils ont repris leur place. Ce surcroît d'énergie qui s'est accompli ailleurs peut s'accomplir chez nous si nous le voulons car nous ne sommes ni plus en retard ni plus sots que nos voisins, il suffit « d'en mettre un coup ».

C'est dans cet espoir qu'un pressant appel et fait aux musiciens afin que nombreux ils répondent aux convocations que leur adresse la commission musicale.

Eldorado-théâtre. — C'est décidément le jeudi 4 novembre que la troupe Mattei donnera à l'Eldorado une représentation de *Ça c'est chic*, revue à grand effet en 3 actes.

Cette pièce, qui est de toute moralité, attirera dans cet établissement tout un public avide de passer une soirée de fou-rire et de franche gaieté.

La location est ouverte.

Sisteron Vélo. — Comme ouverture du championnat des Basses-Alpes de foot-ball association, l'équipe 1re du S-V rencontrera dimanche à 14 heures l'équipe 1re du St-Auban-Sports à St-Auban.

Pour que tous les amateurs puissent assister à cette rencontre, un autobus partira à 13 heures de la rue de Provence, retournant aussitôt après le match.

Les prix du voyage sont fixés à 3 francs pour les membres actifs et honoraires et 5 francs pour les personnes étrangères au S-V.

Samedi prochain nous donnerons le programme détaillé de la réunion sportive qui aura lieu le 11 novembre.

Coopérative. — Les sociétaires de la « Ruche Sisteronnaise » sont informés qu'une réunion en assemblée générale, aura lieu dans une salle de la mairie, le dimanche 7 novembre à 2 heures de l'après-midi.

Il sera rendu compte de la gestion financière et des modifications à apporter aux statuts.

Seuls les sociétaires seront admis sur la présentation de leur carte.

Présence indispensable.

Chiffre d'affaires. — L'impôt sur le chiffre d'affaires sera perçu à Sisteron savoir :

Lettre A à F, le mercredi 3 novembre ; Lettre G à O, le jeudi 4 novembre ; Lettre P à la fin, le vendredi 5 novembre.

Les redevables qui ne se seront pas fait connaitre avant le 1r novembre seront passibles de poursuites.

=o=

Pour l'emprunt 1920. — M. le Préfet des Basses-Alpes, assisté de M. le Maire de Sisteron, de de MM. les fonctionnaires chefs de service, a donné hier au soir une conférence à la mairie sur l'emprunt 6 0/0 1920.

Adjudication. — Le dimanche 14 novembre, sera donné à la mairie de Sisteron, l'adjudication de l'entretien et du curage du canal de Saint-Tropez, sur une mise à prix de 4.000 francs, (consulter les affiches).

=o=

A vendre à l'amiable, une maison, comprenant : écurie, grenier, cave, basse-cour, 5 pièces de logement, située rue Deleuze.

S'adresser chez M. Colombon, peintre à Sisteron.

—o—

Avis. — A l'occasion des fêtes de la Toussaint, grand arrivage de fleurs naturelles de la Côte d'azur à la librairie Lieutier, rue Droite.

Avis. — M. Charles FERAUD, agent des cycles *Alcyon* fera connaître sous peu les différentes primes offertes gracieusement à tout coureur montant une machine sortant de sa maison.

Casino Cinéma. — Ce soir au Casino, à 9 heures, grande représentation cinématographique et musicale.

Programme :

Le tigre sacré, 3e épisode Le pli cacheté, dramatique. Freddy chez le costumier, comique.

—o—

Avis. — M Paret Auguste à l'honneur d'informer le public qu'il vient d'acquérir le fonds du café de la Poste, rue Saunerie. On y trouvera des consommations de premier choix et un service très bien assuré.

Eldorado-cinéma. — Demain dimanche en matinée cinéma à 2 h., le soir à 8 h. 1/2 grand bal.

Programme :

Judex, 10e épisode, Secret de Jaqueline.

Miss dollard, drame.

Oscar, fait ses 9 jours.

Comment on abat un avion en Angleterre.

La salle sera chauffée.

Contre la Vie chère

M A. INNOCENTI fabricant de chapeaux, 9 boulevard Gassendi à Digne (ancienne Maison F. Santini) est heureux d'informer sa nombreuse clientèle, que ses approvisionnements pour la fabrication des chapeaux dames et fillettes, le mettent en mesure dès à présent de faire une baisse sur les prix de vente de 20 0/0 sur le prix actuel.

Aperçu de quelques prix

Chapeaux feutre unis ou poilus, pour fillettes : de 12 à 15 francs, mêmes chapeaux pour dames : 16 à 20 fr., chapeaux véritable **mulesine** haute nouveauté : 50 francs.

Prix spéciaux pour pensionnats. Voir avant achat l'exposition de la maison **INNOCENTI, 9,** boulevard Gassendi à Digne.

En outre M. **Innocenti,** se charge de toutes réparations et transformations de chapeaux, hommes, dames et fillettes.

Travail soigné. — Prix modérés.

ÉTAT-CIVIL

du 23 au 30 octobre 1920

NAISSANCES

Marie-Louise-Ernestine Estublier, rue Chapusie.

PUBLICATIONS DE MARIAGE.

Néant.

DÉCÈS

Vivian Marie, veuve De Malijai, 78 ans, au quartier des Plantiers.

Conseil à suivre

Dans toutes les affections des bronchites et des poumons accompagnées d'essoufflement d'oppression, d'expectoration opiniâtre, la poudre Louis Legras réussit merveilleusement. En moins d'une minute, elle calme les crises d'asthe, de catarrhe, d'essoufflement, la toux de bronchites chroniques, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement. Une boîte est envoyée contre mandat de 2 fr 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139 Bd Magenta, à Paris.

© VILLE DE SISTERON

1° AVIS

Par acte s. s. p. le café Casino a été vendu à pers. dés. dans l'acte.

Op. s'il y a lieu au fonds vendu.

On demande un apprenti à l'imprimerie du journal. S'y adresser.

PIANO à vendre. S'adresser au bureau du journal.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici d'ailleurs une preuve :

25 Mai 20.

Monsieur Glaser,

Tous les bandages que j'avais portés me torturaient et mon mal s'aggravait. Seul votre merveilleux appareil sans ressort que j'ai porté jour et nuit sans aucune gène, a immobilisé ma hernie, j'ai pu travailler sans fatigue, toute souffrance a disparu. Vous m'avez rendu la force et la santé. Je vous autorise à publier ma lettre.

M. Robert Victor, propriétaire
au Crozet par Vif (Isère).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à

à MANOSQUE, dimanche 31 octobre de 9 à 5 h. Hôtel Pascal ;

à FORCALQUIER, mardi 2 novembre de 11 à 4 h. Hotel des Lices.

à GAP, 3 novembre de 2 h. à 6 h. et le 4, de 8 h. à 4 h., hôtel des Négociants.

à VEYNES, vendredi 5 de 8 h. à 2 h. Hôtel de la Gare.

à DIGNE, 6 novembre de 8 h. à 3 h. Hôtel Boyer-Mistre.

à SISTERON, lundi 8 novembre de 11 h. à 3 h.1/2, Hôtel des Acacias.

Brochure *franco* sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

Mauvaise Vue - Surdité

PROVOQUÉE PAR L'AGE OU LA MALADIE

YEUX ARTIFICIELS

L'application en sera faite immédiatement et sans douleurs

Nous apprenons que M. ROUVIERE, un des ocularistes le plus réputé de Lyon, 20, Cours Morand, sera de passage à :

EMBRUN, le 24 novembre Hôtel Moderne, de 8 h. à midi.

GAP, le 25 novembre, Hôtel des Négociants, de 8 h. à midi.

BARCELONNETTE, le 26 nov., Hôtel des Alpes, de 8 h. à midi.

SISTERON, le 28 nov., Hôtel des Acacias, de 8 h. à midi ;

DIGNE, le 29, nov. Hôtel Boyer-Mistre, de 8 h. à midi.

APT, le 1er décembre, Hôtel du Louvre de 8 h. à midi.

Nous invitons très instamment les personnes dont la vue s'affaiblit de jour en jour soit par l'âge, soit par la maladie, atteintes de SURDITE, d'ypéropie, d'amétropie, paralysie musculaire, astigmatisme, strabisme (ENFANTS QUI LOUCHENT) cataractes, opérées ou au début à aller consulter cet éminent spécialiste réputé, qui corrigera les vues les plus mauvaises et livrera tout ce qui est nécessaire à une bonne vision.

P. S. — *M. ROUVIERE, accepte toutes les personnes inscrites sur la liste de l'assistance médicale.*

EMPRUNT 6% 1920

La banque Chabrand et Caillat

place du Tivoli, Sisteron

Reçoit sans frais les souscriptions au nouvel emprunt. Se renseigner à ses guichets ou par correspondance sur les avantages et facilités aux souscriptions.

A vendre un piston marque Besson. S'adresser à la librairie du journal.

Même dans les Chevelures les plus épaisses

LA VELDALICE

détruit instantanément **POUX** et **LENTES** sans laisser aucune trace.

1,50 et 2,50 dans toutes les Pharmacies

Envoi *franco* contre 1,80 ou 3 fr. à :

Pharmacie OUDET, à DOLE (Jura)

MALADES DESESPERES

qui souffrez du **Foi** (Jaunisse, Calculose, Hémoroïdes), de l'**Intestin** (Constipation ou diarrhée rebelle, Entérites, Douleurs abdominales), du **Cœur** et des **Vaisseaux** (Palpitations, Paralysies, Etouffements, Varices, Artério-Sclérose), des **Os** (Rachitisme, Scoliose, Déformations vertébrales, Fistules suppurantes), des **Nerfs** (Agitation, Surmenage, Neurasthénie, Migraine, Névralgies), de la **Peau** (Eczéma, Herpès, Scorbut), de **Diabète, Cachexie, Affaiblissement physique et intellectuel, Anémiés** par le Paludisme ou autres infections, **Convalescents** d'affections aiguës ou chroniques, **Phosphaturiques, Déminéralisés, Rhumatisants, Jeunes filles à formation difficile, Femmes à retour d'âges pénibles, Régénérez votre sang altéré** et impropre à la santé par la **MINÉROLASE DUPEYROUX. Femmes enceintes** ou **Nourrices** prenez de la **Minérolase** pour subvenir aux besoins minéraux de votre enfant ; donnez-en à votre **Bébé** pour aider à sa **dentition** et sa **Croissance. Chaque cuillerée à café de Minérolase crée du sang de bonne qualité, apte à la vie**, comme le montre les faits suivants : Mme Depré-Herbaut, 16, rue Cavet à Calais (Pas-de-Calais), se guérit, ainsi que ses cinq enfants, en un mois, avec la **Minérolase**, de petits boutons purulents occupant tout le corps et dont les démangeaisons, empêchant le sommeil depuis un an, avaient amené un dépérissement inquiétant. La **Minérolase**, donna à sa nièce, âgée de six ans, de l'appétit qui lui manquait totalement. — Mme Jeanne Julié, à Bouscayrac, par Lacabarède (Tarn), fut guérie par cinq bouteilles de **Minérolase**, de douleurs névralgiques siégeant à la tête, à la nuque, à l'estomac et dont elle souffrait cruellement depuis neuf ans. — Mlle Emma Coret, route de Mennetout, à Salbris (Loir-et-Cher), était amaigrie, affaiblie, nerveuse, manquait de respiration et de sommeil à la suite d'une grippe à rechutes tellement graves qu'elle avait dû abandonner son métier : elle fut gérie par quatre bouteilles de **Minérolase Dupeyroux**.

Ce produit est *le* **moins cher des fortifiants**, car la bouteille, suffisante pour une cure de un ou deux mois suivant l'âge, est envoyée, franco en gare, contre 11 fr. en mandat-carte, par le Dr **Dupeyroux**, 5, Square de Messine, Paris. Il adresse gratis et franco, sur demande, son *IMPORTANTE ETUDE* sur la *Minérolase* et un *QUESTIONNAIRE POUR CONSULTATIONS GRATUITES PAR CORRESPONDANCE.* Tous les jours non fériés, consultations en son cabinet, 5, Square de Messine, Paris, de 9 h. à 11h. et de 14 h. à 17 heures.

LES MAUX DE REINS

Il n'est pas naturel de souffrir des reins; il est toujours imprudent de ne pas soigner ces douleurs, car les reins douloureux ne purifient plus suffisamment le sang et la santé peut s'altérer vite. Les Pilules Foster dissipent les maux de reins. Elles donnent, c'est un fait bien connu, une santé meilleure. Dans les rhumatisme, douleurs, sciatique, goutte, gravelle, coliques néphrétiques, hydropisie (gonflement des chevilles), l'amélioration se fait parfois sentir dès les premières doses et le malade se sent renaître et transformé.

Méfiez-vous et refusez imitations et contrefaçons. Exigez bien les véritables Pilules Foster pour les Reins, 4 fr. la boîte, 6 boîtes pour 23 fr., plus 0 fr. 40 d'impôt par boîte. Si votre Pharmacien habituel en est dépourvu, envoi contre remboursement sans frais et franco, par la poste, par retour du courrier. H. Binac, Pharmacien, 25, rue Saint-Ferdinand, Paris (17e).

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

HERNIE

CHUTE DE MATRICE, DESCENTE, EFFORT

Une hernie pas ou mal soignée peut occasionner deux accidents importants : 1° un accroissement volumineux de la tumeur qui rend *impotent* le malade qui en est atteint et 2° un étranglement de l'intestin qui, neuf fois sur dix est un *accident mortel.*

Aussi est-ce pour nous un devoir de prévenir les hernieux des dangers que peut leur faire courir leur infirmité en leur faisant savoir que, quelque désespéré que soit leur cas, il leur est possible d'abord de se soulager, *ensuite de s'en débarrasser complètement.*

En Amérique, la *Méthode du grand spécialiste Hariston* a fait des merveilles dans le traitement des *Hernies, chutes de matrices, hydrocèles et tout déplacements des organes chez l'homme, la femme et l'enfant.*

En France, *c'est déjà par milliers* que peuvent être comptés les malades que la *MÉTHODE HARISTON* a complètement débarrassés de ces graves affections ; et ce, *sans gêne, sans fatigue* et *sans rien changer aux occupations, ni à la façon de vivre.*

Femmes qui souffrez de chutes de matrice, rein mobile, ou déplacements d'organe ; *Parents* qui avez des enfants atteints de hernies, la *Méthode Hariston* guérit sans opération.

Hernieux nouvellement atteints n'attendez pas que votre cas s'aggrave ; n'attendez pas les premières coliques, présage de l'étranglement ; avec la *MÉTHODE HARISTON* la *contention d'une hernie*, prise à temps, *est certaine et définitive.*

Hernieux désespérés, qui avez *tout essayé sans résultats*, qui souffrez de porter de *mauvais bandages*, reprenez confiance, il est encore temps de *vous sauver.*

LA MÉTHODE HARISTON vous assure le bien-être et la *contention absolue* de votre hernie.

Comme le prouve cette dernière attestation :

Aubagne, 26 septembre 1920.

Monsieur Hariston,

Atteint depuis **quinze ans** d'une hernie grosse comme deux poings, j'ai tout essayé sans résultat et j'étais désespéré lorsque je vins me confier à vous, j'en suis aujourd'hui très heureux car voici **deux mois** seulement que je suis votre **méthode** et tout en continuant mon travail, sans aucune gène, ma hernie a complètement disparu, je tiens à vous remercier publiquement afin d'encourager tous les hernieux à s'adresser à VOUS EN TOUTE CONFIANCE.

Suzan Joseph, 103, rue de la République, AUBAGNE.

A tous, nous disons : « n'hésitez pas à avoir recours à la *Méthode Hariston.* Allez voir *l'éminent praticien* dont la bonté et la grande expérience sont sans égales, vous serez examinés, renseignés sur votre état et *conseillés gratuitement.*

Ne faites rien sans le consulter, ce qui vous sera bien facile puisqu'il pourra vous recevoir *régulièrement tous les mois* dans les villes et aux dates ci-après :

ORAISON, mardi 2 novembre, *Hôtel Nègre* ;
GAP, vendredi 5 novembre, *Hôtel des Négociants* ;
DIGNE, premier samedi du mois, 6 Novembre Hôtel du *Grand Paris*,
FORCALQUIER, lundi, 15 novembre, *Hôtel des Lices*,
MANOSQUE, mardi 16, *Hôtel de Versailles* ;
SISTERON, quatrième samedi du mois 29 novembre Touring-Hôtel près gare
MARSEILLE tous les autres jours du mois, 24 boulevard de la Madeleine

CONSEILS GRATUITS ET DISCRETS PAR CORRESPONDANCE

HARISTON, spécialiste-herniaire
24, Boulevard de la Madeleine, Marseille

ENGRAIS

pour

Fumure, Semailles d'Automne et de Printemps

s'adresser à M. REYNIER 51, rue Droite

SISTERON

Aperçu de quelques prix :

Cyanamide ou Sulfate d'amoniaque de 100 à 132 fr les 100 kil. logés,
Surerphosphate minéral 14/16 33 fr. 50, marchandise prise sur vagon de 10 tonnes,
Sels de potasse, nouveaux prix,
Sylvinite 12/16 potasse pure 14 fr. les 100 kil. nu par vagon de 10 tonnes,
Sels de Potasse 20/22 de potasse pure 20 fr. les 100 kil. par vagon de 10 tonnes,
En sac la marchandise est facturée 4 fr. 50 en plus par 100 kilos
Savons les meilleures marques de 3 fr. 50 à 3 fr. 80 le morceau de 1 k. frais.

© VILLE DE SISTERON

Cycles — Motos — Machines à Coudre

Pièces detachées et Accessoires

Pneumatiques H. LONG
(COTE DE MONTAGNE)

Réparations en tous genres
PRIX MODÉRÉS

REGIS ARNAUD

Agent des Cycles "LABOR"

59, Rue Droite -:- SISTERON

CHAUSSURES CONFECTIONNÉES ET SUR MESURES

ELIE JULIEN

Blessé de Guerre

Rue Droite — *SISTERON* — *Basses-Alpes*

M. Julien informe le public qu'il a en ce moment un grand choix de Chaussures en magasin de bonne qualité et à des prix avantageux.

CHAUSSURES SUR MESURE

Réparations en tous Genres — Travail soigné

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTES

VENTE 'PEUGEOT' ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — *TRANSPORTS DE POIDS LOURDS*

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils
de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates et Chemises

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand choix de blouses, robes, peignoirs combinaisons, imperméables, etc.

VETEMENTS DE LAINE POUR DAME ET FILLETTE

Mme MORÈRE

SISTERON — BASSES-ALPES

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON